



Pompes Funèbres de la Brie

Prévoyance Obsèques, Funérarium et Marbrerie

Assistance Funéraire 24H / 24 - 7 jours / 7 au 01.64.37.63.45

Mail : pfdelabrie@gmail.com

Habilitation : 21-77-0130

DEVIS N° DR323110

MAIRIE

Le 21/12/2023

91210 Draveil

Affaire suivie par : Isabelle COLAS

Page 1 / 2

Désignationf	CODE TVA	Prix TTC des prestations courantes	Prix TTC des prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
Préparation / Organisation des obsèques				
• Démarches et formalités				
Dossier	2	101.00 €		
Démarches	2	234.00 €		
Cercueil et accessoires				
• Cercueil * (Parisien Social Forme Parisien Chêne Satiné) 4 Poignées * une cuvette étanche * et une plaque d'identité *				
	2	870.00 €		
Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil) pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu.				
• Véhicule avec chauffeur				
Corbillard avec chauffeur-Porteur à la demi journée	1	525.00 €		
Cérémonie funéraire				
• Personnel				
3 porteurs pour convoi complet (Par demi journée)	2	769.00 €		
Inhumation/Exhumation				
• Creusement et comblement de fosse *				
Creusement fosse 1place	2	805.00 €		
• Personnel pour inhumation (ou exhumation)				
Déplacements des marbriers	2	371.00 €		
TOTAL TTC		3675.00 €	0.00 €	0.00 €

*Obligatoire **Prestation et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

CT	TVA %	Base TVA	Mont. TVA	Total	
0	0 %	0.00	0.00	0.00	TOTAL HT : 3 102.27 €
1	10 %	477.27	47.73	525.00	
2	20 %	2 625.00	525.00	3 150.00	
		3 102.27 €	572.73 €	3 675.00 €	NET A PAYER : 3 675.00 €

IBAN : FR76 1870 6000 0015 0246 0100 031 - Code SWIFT : AGRIFRPP887



Pompes Funèbres de la Brie

Prévoyance Obsèques, Funérarium et Marbrerie

Assistance Funéraire 24H / 24 - 7 jours / 7 au 01.64.37.63.45

Mail : pfdelabrie@gmail.com

Habilitation : 21-77-0130

DEVIS N° DR323110

Le 21/12/2023

MAIRIE

91210 Draveil

Affaire suivie par : Isabelle COLAS

Page 2 / 2

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou 18 en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation/crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation). Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 janvier 1999, lorsque le devis est accepté, un bon de commande est alors établi et signé par le client.

Devis fait le 21/12/2023 , valable 15 jours à compter de ce jour

Je soussigné(e) **MAIRIE** accepte le présent devis prévisionnel, d'un montant de 3675.00. Le 21/12/2023 à **DRAVEIL**
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé, bon pour acceptation ».

Un acompte de 30% du montant de la commande vous sera demandé à la signature